

Request for Quotation (RFQ) for Service

Reference No: RFQ / UNW/HAI/22/011

Évaluation de mise en œuvre de l'action intitulé "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire" - Période de l'action : 2019-2022-PROJET UE - PRISON

December 29, 2022

Dear Sir/Madam,

Subject: Request for Quotation (RFQ) for « Évaluation de mise en œuvre de l'action intitulé "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire"- Période de l'action : 2019-2022-PROJET UE - PRISON

The United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women) is seeking quotation(s) for the procurement of **« Évaluation de mise en œuvre de l'action intitulé "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire"- Période de l'action : 2019-2022-PROJET UE - PRISON** as described in the Annex I to this request for quotation.

1. In order to prepare a responsive quotation, you must carefully review, and understand the contents of the following documents:
 - a. This Invitation letter and Quotation Instruction Sheet (QIS)
 - b. [Terms of Reference \(TOR\) \(Annex 1\)](#)
 - c. [Quotation Submission Form and Quotation Format \(Annex 2\)](#)
 - d. [UN Women General Conditions of Contract \(Annex 3\)](#)
 - e. [Voluntary Agreement \(Annex 4\)](#)
 - f. [Model Form of Contract \(Annex 5\)](#)
 - g. [Eligibility Criteria \(Annex 6\)](#)
 - h. [Others \[Please Specify\]](#)
2. Quotations submitted by email must be limited to a maximum of 2 MB, virus-free or corrupted contents to avoid rejection, and no more than 2 email transmissions.
3. A contract may be awarded to the supplier having submitted a quotation representing the best value for money, i.e. lowest-priced technically-compliant of the proposed offers.

4. The following aspects will be considered for the evaluation;
 - i. Suitability of the approach and methodology including firm's capacity to undertake the services.
 - ii. Qualifications and experience of proposed staff/personnel.
5. It is UN Women's intention to issue the contract as presented herein the RFQ documents. Therefore, offerors should ensure any due diligence regarding the legal review and ability to be compliant to all contract terms and conditions is undertaken prior to the submission of your quotation. Submission of a quotation will be confirmation of accepting UN Women contract included herein.
6. In the case two (2) quotations are evaluated and found to be the same ranking in terms of technical qualification and price, UN Women will award contract to the company that is either women-owned or has a majority women employed. This is in support of UN Women's core mandate. In the case that both companies are women-owned or have a majority women employed, UN Women will request best and final offer from both suppliers and shall make a final comparison of the competing suppliers.
7. UN Women reserves the right to accept or reject any quotation, and to cancel the process and reject all quotations at any time prior to the award of contract without thereby incurring any liability to the suppliers or any obligation to inform the suppliers of the grounds for such action.
8. At any time prior to the deadline for the submission of quotations, UN Women may, for any reason, whether at its own initiative or in response to a clarification requested by a supplier, modify the RFQ by way of a written amendment. All suppliers that have received the RFQ shall be notified in writing of any such amendments. In order to offer suppliers reasonable time to take any such amendments into account in preparing their quotations, UN Women may, at its discretion, extend the deadline for the submission.
9. The Quotation Instruction Sheet (QIS) below provides the requisite information for the supplier as guide to respond to this request.

QUOTATION INSTRUCTION SHEET (QIS)

Instruction to Suppliers	Specific Requirements
Deadline for Submission of Quotation	<p>Date and Time January 15, 2023, 11:59 PM</p> <p>Port-au-Prince, Haiti (for local time reference, see www.greenwichmeantime.com)</p> <p>This is an absolute deadline, Quotation received after this date and time will be disqualified.</p>
Method of Submission	<input checked="" type="checkbox"/> Electronic submission of Quotation
Address for Quotation Submission	<p><input checked="" type="checkbox"/> Electronic submission of Quotations: haiti.achat@unwomen.org</p> <p>Quotations should be submitted to the designated address by the date and time of the deadline given.</p>
Language of the Quotation	<p><input type="checkbox"/> English <input checked="" type="checkbox"/> French <input type="checkbox"/> Spanish</p> <p><input type="checkbox"/> Other (pls. specify) _____</p>
Quotation Currencies	Any freely convertible currency: _____ <i>HTG</i>
Quotation Validity Period commencing after closing date of RFQ	<p>120 days</p> <p>UN Women may exceptionally request vendor to extend quotation validity beyond the initial period indicated in the RFQ. Request will be communicated in writing.</p>
Payment Terms	<p><input checked="" type="checkbox"/> 100 % upon completion and satisfactory receipt of all goods</p> <p><input type="checkbox"/> Others</p>

<p>Clarifications of solicitation documents</p>	<p>Requests for clarification may be submitted 5 days before the submission date to: haiti.achat@unwomen.org</p> <p>If the clarification email is different from the submission email address, please do not submit any official quotes to the clarification email address. Doing so may invalidate your quote and UN Women will not be able to consider it.</p> <p>Clarification requests of this RFQ shall include the following subject header format: <i>"RFQ# Request for Clarification from Vendor Name"</i></p> <p>Suppliers shall not communicate with any other UN personnel regarding this RFQ.</p>
	<p>UN Women shall endeavor to provide responses to clarifications in an expeditious manner, but any delay in such response shall not cause an obligation on the part of UN Women to extend the deadline date, unless UN Women deems that such an extension is justified and necessary.</p>
<p>Contact for requesting clarifications</p>	<p>Address: haiti.achat@unwomen.org</p> <p>Name of this RFQ dedicated for this purpose: RFQ / UNW/HAI/22/011</p> <p>Évaluation de mise en œuvre de l'action intitulé "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire"</p> <p>Suppliers must not communicate with any other personnel of UN Women regarding this RFQ.</p> <p>UN Women shall have no obligation to confirm receipt or response to query for any form of communication sent to an email other than the designated email address.</p>
<p>Responses to clarification requests will be binding on all Suppliers and will be distributed via:</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> E-mail</p> <p><input type="checkbox"/> UN Women Website</p> <p><input type="checkbox"/> Other</p>

<p>Expected Delivery Date and Time.</p> <p>Quotations can be rejected if the delivery date and time exceeds the stipulated date and time described in the TOR</p>	<input checked="" type="checkbox"/> 3 days from the issuance of the Purchase Order
<p>Value Added Tax on Proceed Quotation</p>	<input type="checkbox"/> Must be inclusive of VAT and other applicable indirect taxes
<p>Evaluation Criteria</p>	<input type="checkbox"/> Standard Eligibility Criteria are detailed in Annex 6. <input checked="" type="checkbox"/> Technical responsiveness/Full compliance to minimum requirements under Annex I <input type="checkbox"/> Qualifications and experience of proposed staff/personnel <input checked="" type="checkbox"/> Lowest price offer <input checked="" type="checkbox"/> Comprehensiveness of after-sales services
	<input checked="" type="checkbox"/> Full acceptance of the Contract General Terms and Conditions <input checked="" type="checkbox"/> Earliest Delivery / Shortest Lead Time <input type="checkbox"/> Others <i>[pls. specify]</i>
<p>Type of Contract to be Signed</p>	<input type="checkbox"/> Purchase Order <input type="checkbox"/> Long-Term Agreement <input type="checkbox"/> Professional Service Contract <input checked="" type="checkbox"/> Other Type/s of Contract De minimis Contract

10. UN Women's [vendor protest procedure](#) provides an opportunity for appeal to supplier(s) who believe that they were not treated fairly. This [link](#) provides further details regarding UN Women's vendor protest procedures.

Suppliers, their subsidiaries, agents, intermediaries and principals must cooperate with the Office of Internal Oversight Services (OIOS) of the United Nations, UN Women Internal Audit and Investigations Group (IAIG) as well as with other investigations authorized by the Executive Director and with the

UN Women Ethics Office as and when required. Such cooperation shall include, but not be limited to the following: access to all employees, representatives, agents and assignees of the supplier; as well as production of all documents requested, including financial records.

Failure to fully cooperate with investigations will be considered sufficient grounds to allow UN Women to repudiate and terminate the contract, and to debar and remove the supplier from UN Women's list of registered suppliers.

11. UN Women implements a zero tolerance on fraud and other proscribed practices, and is committed to identifying and addressing all such acts and practices against UN Women, as well as third parties involved in UN Women activities. UN Women expects its suppliers to adhere to the UN Supplier Code of Conduct found in this link:
http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf.
12. This letter is not to be construed in any way as an offer to contract with your organization.

Yours sincerely,

DocuSigned by:
Marie Felicie
C765A56231B9477...

Marie Felicie F. Trevant

Operations Manager

ANNEX 1**TERMS OF REFERENCE (TOR)**

Évaluation de mise en œuvre de l'action intitulé "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire"

Période de l'action : 2019-2022

PROJET UE - PRISON**INTRODUCTION**

Le Bureau de Pays de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) en Haïti entend procéder à l'évaluation finale de l'initiative « *Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire* ». Cette évaluation fait partie du plan d'évaluation du bureau découlant de sa Note Stratégique 2018-2022. Elle devrait s'étaler sur une période de 55 jours avec un délai final échelonné au 12 décembre 2022.

I. PRÉSENTATION DE L'ACTION**1.1 Contexte et justification :**

Le respect des droits des personnes privées de liberté et la prise en compte des dimensions sexo-spécifiques dans les conditions de détention est au cœur de plusieurs accords et traités internationaux ratifiés par la République d'Haïti, parmi lesquels figurent la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, les Règles Nelson Mandela et les Règles de Bangkok. Malgré un cadre normatif national aligné avec ces engagements internationaux, les conditions de détention en Haïti restent particulièrement critiques.

La capacité du système pénitentiaire à assurer des conditions de détention et de traitement alignées avec les standards internationaux qui servent de cadre normatif dans ce domaine constitue un défi particulier puisqu'il s'agit de personnes qui sont déjà marginalisées avant l'entrée en prison. En Haïti, cela est souvent le cas des femmes et des filles. Bien que les femmes constituent une population carcérale plus réduite que les hommes et bénéficient de conditions de détention à première vue meilleures, celles-ci sont également négativement impactées par la Détention préventive prolongée (DPP/A). En effet, 85% des femmes détenues à la Prison Civile pour les femmes de Cabaret n'ont pas été jugées. La détention des femmes partage de nombreux points communs avec celle des hommes. Elle est également caractérisée par le côtoiement entre les présumés innocents, les condamnés, les auteurs de vol à l'étalage et les victimes de

fausses accusations ainsi que les criminels (Vera Institute of Justice, 2002) et a un impact différencié. Aussi, 44% des ménages en Haïti sont dirigées par des femmes (IHSI, 2012). La détention d'une femme pèse ainsi d'un poids significatif sur les familles. Dans un contexte où la séparation familiale concerne un enfant sur 4 en Haïti (placement chez des tiers notamment), elle peut accélérer le degré de précarisation des personnes et familles affectées.

La Prison de Cabaret est le seul lieu de détention en Haïti dédié aux femmes. Bien que son ouverture constitue une avancée, le transfert de détenues à Cabaret peut entraîner un éloignement géographique et un risque de rupture du lien familial pour ces femmes/filles. La réinsertion sociale et économique des femmes détenues représente un défi de taille dans un contexte où les activités économiques des femmes en Haïti requièrent un niveau de réseautage, de collaboration et d'ancrage communautaire important (les femmes représentent 60% du secteur économique informel en Haïti et sont sur-représentées dans les activités économiques dites de « petit commerce »). La préparation à la sortie et la réinsertion sociale présentent donc des enjeux particuliers pour les femmes.

C'est dans ce contexte que le Bureau de Pays de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) en Haïti a initié un projet pour l'« Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, de Les Cayes et du Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire ». Ce projet vise, d'une part, à s'assurer que les besoins sexo-spécifiques des femmes soient effectivement reflétés dans les conditions de détention et, d'autre part, que les détenues bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'une préparation à la réinsertion socio-économique. La prise en compte des besoins sexo-spécifiques dans les prisons couvre à la fois les questions d'aménagement des espaces, d'accès aux infrastructures sanitaires et aux soins médicaux de base. L'accompagnement psychosocial et la préparation à la réinsertion socio-économique vise à offrir des services et espaces au sein des prisons pour diminuer les symptômes de détresse émotionnelle, à favoriser le maintien du lien familial, notamment pour les mères détenues ayant des enfants à charge, à faciliter la définition d'un projet de vie et à atténuer les risques de stigmatisation des ex-détenues lors du retour dans leur communauté d'origine.

Le bureau d'ONU Femmes-Haïti entend procéder à la sélection d'un bureau d'étude ou un regroupement de consultant-e-s pour la conduite de l'évaluation finale du projet intitulé l' « Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, de Les Cayes et du Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire ». Ce projet est financé par l'Union Européenne à travers l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) dans le cadre du programme d'appui pays HAÏTI 2018/2019.

1.2 Description de l'action faisant l'objet de l'évaluation

Tableau 1 : Informations clés

Titre :	Évaluation finale du projet "Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, de Les Cayes et du Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire "
Objectifs du projet :	S'assurer, d'une part, que les besoins sexo-spécifiques des femmes soient effectivement reflétés dans les conditions de détention et, d'autre part, que les détenues bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'une préparation à la réinsertion socio-économique.
Emplacement géographique / Zone ciblée	Ouest / Cabaret, Nord / Cap-Haïtien et Sud / Les Cayes
Période de mise en œuvre	Décembre 2019 - Juin 2022
Date extension sans coût	Mai 2021

Budget du projet	444,444.62 (soit 400,000.00 ¹ et 44,444.62 ²) Euros
Superviseur-e:	Spécialiste de programme – Spécialiste en S&É – Représentante-Pays
Date de début de la mission:	01/10/2022
Durée:	55 jours étalés sur 3 mois
Type of Contrat:	Appel à consultation – Bureau d'étude
Langues requises	Maitrise du français. La connaissance de l'anglais est un atout.

1.3 Description des partenaires de l'initiative

La logique de l'intervention de l'action a facilité la mise en place de plusieurs types de partenariats afin de développer de meilleures synergies contribuant à l'atteinte des résultats escomptés. Ainsi, des partenariats ont été développés avec le Gouvernement, la Société civile et les organisations non gouvernementales. L'ensemble des partenaires de l'initiative est identifié dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Liste des partenaires d'implémentation de l'action

Partenaire d'implémentation clés:	Principales parties prenantes à l'action
Gouvernement	
Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) Institut National de Formation Professionnelle (INFP) Directions sanitaires du Nord, de l'Ouest et du Sud Université d'État D'Haïti	L'accès aux soins ; Accompagnement du personnel dans le changement de pratiques, l'acquisition de nouvelles compétences et le renforcement du cadre de suivi des performances ; Renforcer la coordination au niveau départementale avec le MSPP, la DAP et d'autres ministères sectoriels ; Formation sur les questions de genre, le traitement et la participation égalitaires des femmes et des hommes du personnel ; Mise en place de mécanisme sexospécifique de contrôle et de traitement des plaintes ; Rénovation et aménagement des infrastructures sanitaires ; Encadrer les activités de formation professionnelle.
Organisations non gouvernementales	
Organization Health Through Walls Terre des Hommes Italie	L'accès aux soins ; Formation professionnelle.
Société civile	

1.4 Information sur les groupes cibles & bénéficiaires

Les activités prévues dans le cadre de cette action ciblaient directement l'ensemble des femmes et filles mineures, prévenues et condamnées, des prisons de Cabaret, du Cap-Haïtien et de Les Cayes, soit en juin 2019, 276 personnes au total représentant plus de 70% de la population carcérale de sexe féminin en Haïti, les 12 assistant-e-s sociaux et 150 surveillant-e-s de la DAP ainsi que 350 enfants des détenues des trois prisons ciblées. Les hommes détenus dans les prisons du Cap-Haïtien et de Les Cayes avaient bénéficié également de l'action à travers le renforcement des compétences de médiation et d'accompagnement des assistant-e-s sociaux et des surveillant-e-s, l'accès à des produits d'hygiène de base, la mise à disposition d'espaces leur permettant de maintenir un lien avec leurs enfants et une campagne nationale de sensibilisation sur la réinsertion et les enjeux de la détention préventive prolongée.

¹ L'Union Européenne à travers l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) dans le cadre du programme d'appui pays HAÏTI 2018/2019

² Bureau d'ONU Femmes-Haïti

Les étudiant-e-s finissant-e-s en sociologie ou psychologie et intéressés à acquérir une expérience en milieu carcéral avaient été également ciblés par l'initiative travers la mise en place d'un programme de stage et/ou d'apprentissage dans les 3 prisons ciblées.

1.5 Impact, Effets et Produits attendus

Les résultats attendus du projet se résument en 2 effets et 4 produits suivants :

Impact (Objectif général du projet)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aligner les conditions de détention et de réinsertion socio-économique des femmes et des mineures avec les standards internationaux de droits humains
Objectifs spécifiques	
Effets 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conditions de détention et la gestion des prisons tiennent compte des besoins sexo-spécifiques des femmes et mineures détenues
Produits 1.1	<ul style="list-style-type: none"> • Les détenues des prisons ciblées bénéficient de conditions de détention sensibles au genre et en conformité avec les mesures identifiées dans la Directive Genre
Produits 1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Les détenues des prisons ciblées bénéficient de conditions de détention sensibles au genre et en conformité avec les mesures identifiées dans la Directive Genre
Effets 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accompagnement psychosocial et à la réinsertion socio-économique des détenues est renforcé
Produits : 2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Les détenues des prisons ciblées ont un accès amélioré à l'hygiène et à la santé
Produits : 2.2	<ul style="list-style-type: none"> • Les détenues des prisons ciblées sont accompagnées dans le maintien des liens familiaux et ont accès à des services d'appui psychosocial pérennes
Produits : 2.3	<ul style="list-style-type: none"> • La DAP dispose d'un cadre d'appui à la réinsertion socio-économique

II. L'ÉVALUATION

2.1 But de l'évaluation

Cette évaluation trouve son importance dans la réponse qu'elle permet d'apporter à des besoins simultanés de redevabilité et d'apprentissage lequel exercice est nécessaire étant en fin de projet. Ainsi, elle est menée afin d'évaluer la performance globale du projet en termes de pertinence, de l'efficacité (produits) et d'efficience, dans la mesure du possible les résultats attendus (réels et potentiels) découlant de la période de mise en œuvre du projet (2019-2022), y compris leur durabilité. Au-delà de cette mesure, elle alimentera la réflexion stratégique d'ONU Femmes-Haïti, de son bureau régional et de ses partenaires ³, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de prochains partenariats en matière de prise en compte des dimensions sexo-spécifiques dans les conditions de détention.

³ Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), Institut National de Formation Professionnelle (INFP), Université d'État D'Haïti, Organization Health Through Walls et Terre des Hommes Italie

Aussi, l'évaluation devra mesurer les évidences de succès ou de l'échec dudit projet conformément aux résultats escomptés consignés dans son cadre de résultats et sa théorie du changement. Plus précisément, elle cherche à :

- Apprécier et vérifier dans quelle mesure ainsi que pour quelle raison la stratégie de mise en œuvre a contribué à une mise œuvre efficace du projet (réalisation de ses objectifs stratégiques) en lien à la mise en œuvre de la Directive Genre dans le système pénitentiaire haïtien afin d'assurer des conditions de détention et de traitement alignées avec les standards internationaux détenues dans ce domaine.
- Générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir de la mise en œuvre en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrés qui pourraient être utiles à d'autres projets en lien à la thématique au niveau national (portée l'échelle) ou international (réplicabilité).
- Générer des recommandations permettant d'assurer la durabilité des acquis en matière de prise en compte des dimensions sexo-spécifiques dans les conditions de détention en Haïti.

2.2 Justification, objectifs de l'évaluation finale

L'évaluation finale est appelée à approfondir la réflexion sur les questions suivantes :

- A. Résultats de la mise en œuvre du projet :
- Évaluer les principales réalisations du projet définies dans les plans de travail annuels (avec référence aux indicateurs contenus dans le cadre de résultats et par domaines de produits escomptés).
 - Examiner la pertinence des études engagées ainsi que la mesure de leur exploitation par les bénéficiaires (DAP et Détenues).
 - Apprécier les principaux facteurs (positifs et négatifs / externes et internes) ayant contribué ou empêché la progression vers la réalisation des objectifs du projet (*environnement sociopolitique et culturel, cadre légal, montage institutionnel, contraintes institutionnelles, dispositif de pilotage et de gestion du projet, etc.*)
 - Évaluer l'efficacité et l'efficience relative (coût/avantages, « value for money ») de la stratégie du projet en comparaison avec d'autres stratégies mises en œuvre par le gouvernement, d'autres bailleurs ou acteurs afin d'atteindre les mêmes produits ;
 - Apprécier le niveau de satisfaction des acteurs clés du projet par rapport à ce dernier et aux résultats atteints.
- B. Capacités:
- Établir un état des lieux et analyser le développement des capacités des acteurs nationaux ; proposer des recommandations pour consolider ce développement à long terme et lui assurer un impact positif.
 - Évaluer la qualité, la pertinence et la disponibilité de l'appui fourni par ONU Femmes-Haïti, selon les besoins exprimés par les partenaires nationaux, et son impact sur l'exécution des activités et l'atteinte des résultats.
- C. Durabilité:
- Tirer les leçons de l'expérience passée et présente susceptibles de générer des scénarii de développement futurs pour le renforcement du rôle des acteurs nationaux dans le nouveau contexte de gouvernance.
 - Évaluer la durabilité des résultats du projet sur le long terme, indépendamment de l'assistance extérieure, en termes (i) d'impact sur les politiques, (ii) de 'réplicabilité' et de (iii) **gouvernance du système carcéral**.
 - Selon l'opinion des personnes clés interviewées, des évaluateurs-trices et de l'expérience

acquise, qu'est ce qui devait être fait différemment dans le cadre du projet ?

- Déterminer quels facteurs et contraintes ont influencé la mise en œuvre du projet, notamment sur le plan technique, de la gestion et de l'organisation, ainsi que sur le plan institutionnel, en plus des autres facteurs externes non prévus lors de la conception du projet.
- Tirer les enseignements et les leçons de l'expérience, qui pourraient être mis à profit pour un nouveau programme de coopération.

2.3 Scope de l'évaluation

Cette évaluation finale doit être réalisée par un bureau d'étude ou un regroupement de consultant-e-s appuyé-e par un-e consultant-e national et devrait s'étaler sur une période de 55 jours avec un délai final échelonner au 16 décembre 2022. De plus, elle se tiendra dans les prisons localisées dans les villes de Cabaret, Les Cayes et du Cap-Haïtien en couvrant toute la période de mise en œuvre du projet (février 2020 – juin 2022). Enfin, l'unité d'analyse ou objet d'étude pour l'évaluation du projet, entendu comme l'ensemble des composantes, les résultats (2 Effets et 4 Produits), toutes les activités et les inputs qui ont été détaillés dans le document de projet et des éventuelles modifications connexes apportées en cours d'exécution.

2.4 Critères et questions d'évaluation

2.4.1 Critères d'évaluation

L'évaluation portera sur les critères de la pertinence de la stratégie, de l'efficacité, de l'efficience, de l'inclusivité : Égalité et non-discrimination et de la durabilité. Elle analysera les approches et les résultats issus de la mise en œuvre. Toutefois, cette évaluation se réfère aux résultats d'ONU Femmes-Haïti et non à ceux de ses homologues.

Questions d'évaluation clés (voir Annexe 1 pour la liste détaillée)

CRITÈRES	QUESTIONS D'ÉVALUATION
PERTINENCE	<i>Les stratégies programmatiques étaient-elles appropriées pour répondre aux besoins prioritaires des bénéficiaires ?</i>
EFFICACITÉ	<i>Dans quelle mesure les résultats attendus ont-t-il été atteints ? Quels résultats n'ont pas été atteints dans leur intégralité et pourquoi ? Quels sont les principaux facteurs entravant l'atteinte des résultats prévus ? Quels résultats inattendus (positifs et négatifs) ont été atteints ?</i>
EFFICIENCE	<i>Les ressources ont-elles été stratégiquement (support technique, humain, financier, etc) allouées afin d'atteindre les résultats escomptés ?</i>
INCLUSIVITÉ : ÉGALITÉ DE GENRE ET NON- DISCRIMINATION	<i>Dans quelle mesure le projet envisage-t-il l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (sur la base des normes internationales relatives aux droits humains) ainsi que les ODDs ?</i>
DURABILITÉ	<i>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés et dans quelles mesures ces résultats sont durables ? Quels résultats n'ont pas été atteints dans leur intégralité et pourquoi ?</i>

2.4.2 Questions d'évaluation

Plus précisément, cette recherche permettra d'apporter des éléments de réponse à certaines questions fondamentales suivantes en lien aux priorités stratégiques du projet.

- a) Dans quelle mesure le projet a-t-il été conceptualisé, planifié et implémenté pour répondre aux engagements du gouvernement et au contexte sanitaire Covid-19 ?

- b) Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet UE-DAP a renforcé le leadership et l'appropriation (ownership) national à travers la participation et l'inclusion du Gouvernement, des membres de la société civile dans le processus d'implémentation dudit projet et quels ont été les défis et opportunités ?
- c) Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet a contribué au nouveau cadre de programmation des Nations Unies (UNSDCF⁴) ?

Toutefois, il est souhaité que la firme sélectionnée *puisse proposer d'autres questions pertinentes* dans le rapport initial notamment en ce qui a trait à l'impact de la Covid-19 sur le projet Prison et la façon dont le bureau de pays s'est adapté ou y a répondu :

III. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE (MÉTHODES ET PROCESSUS) :

L'évaluation sera conduite par un bureau d'étude ou un regroupement de consultant-e-s dirigé par un-e international-e qui sera appuyé-e par un-e consultant-e national-e. La mission d'évaluation se déroulera sur une période de 55 jours étalée sur 3 mois et sera réalisée conformément à la politique d'évaluation d'ONU Femmes et aux normes et standards des Nations Unies en matière d'évaluation. Elle doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. En particulier, elle sera d'acquiescée en deux sous-points ci-dessous :

3.1 Méthode

Par rapport à la méthode, il est à considérer :

- Source / Revue Documentaire : Le bureau d'étude ou le regroupement de consultant-e-s devra prendre connaissance de la totalité du projet avant le début des travaux (document de projet, les phases précédentes y compris leurs activités, les Plans de Travail Annuels, les rapports de progrès, les études et rapports de suivi interne, les données ventilées, le journal des risques et des problèmes, etc.) y compris des documents nationaux de développement stratégique, l'enquête de base et tous autres documents pouvant servir de preuve, sur quoi les consultant-e-s peuvent porter leurs jugements.
- Finalisation de la note de cadrage/rapport de démarrage : En consultation avec les responsables du projet, le bureau d'étude ou le regroupement de consultant-e-s devra déterminer la manière la plus adaptée de procéder à cet examen et les moyens d'y associer les partenaires de mise en œuvre. Les méthodes d'évaluation doivent être choisies pour leur rigueur dans la production de preuves empiriques pour répondre aux critères d'évaluation, afin de répondre aux questions d'évaluation, et pour répondre à la finalité de l'évaluation.

Spécifiquement, il est suggéré de développer :

- ✓ La Conceptualisation / L'approche : Cette étude utilisera les méthodes et techniques telles que déterminés par les besoins spécifiques d'information, les questions posées dans les termes de référence et la disponibilité des ressources ainsi que les priorités des acteurs. Dans tous les cas, les consultants devront veiller à une analyse basée sur une triple approche à savoir l'approche non expérimentale combinée à celle participative incluant celle basée sur la théorie du changement afin que cette dernière soit analysée et reconstruite lors du rapport de démarrage.
- ✓ L'échantillonnage : Il conviendra aux évaluateurs-trices, sur la base de la revue documentaire, de procéder à un échantillonnage capable de démontrer le processus de collecte de données lors du rapport de Desk Review.

⁴ United Nations Strategic Development Cooperation Framework

- ✓ La collecte de données : Les consultant-e-s sont également tenu-e-s d'utiliser des interviews, des enquêtes auprès des femmes détenues ou tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif comme un moyen de recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale. L'équipe d'évaluation fera en sorte que des voix, des opinions et de l'information sur les bénéficiaires/participant-e-s ciblés du projet soient pris en compte. À titre d'information, ONU Femmes a développé des guidelines⁵, principes et recommandations en lien à la collecte de données relatives à l'impact de la covid-19 en matière de comportement des hommes par rapport à la violence à l'égard des femmes et des filles. Elle répond aux contraintes qui se présentent pour respecter les principes de méthodologie, d'éthique et de sécurité dans le contexte des mesures de distanciation physique et de confinement imposées par le passé par de nombreux pays. Le guide mentionne également que les évaluations devraient explorer l'impact de la Covid-19 dans les programmes et la façon dont UNW s'est adapté. Cela pourrait être exploré dans les questions d'évaluation.

Les recommandations concernant la collecte de données à prendre en compte sont :

- Ne pas procéder à la collecte de données si cela pose un danger quelconque ;
- Choisir la méthode de collecte de données et la source les plus appropriées en fonction du contexte et des objectifs, en garantissant toujours la sécurité des répondantes ;
- Ne pas inclure de questions portant sur les violences subies par les répondantes dans le cadre d'évaluations rapides auprès de la population ;
- Plaider en faveur des besoins des femmes et des filles qui sont souvent marginalisées.

Toutefois, si possible, les données quantitatives (enquêtes auprès d'un échantillon de femmes détenues) et qualitatives devront être collectées au même moment dans les trois prisons couvertes par le projet (Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien), afin que les enquêteurs-trices aient la possibilité de confronter directement les résultats et au besoin d'ajuster les questions au niveau des groupes de discussions (si des renseignements plus approfondis sont nécessaires sur certains sujets).

- ✓ L'analyse de données et l'élaboration d'un premier rapport intermédiaire : le bureau d'étude ou le regroupement de consultant-e-s organisera des réunions de travail, des entretiens confidentiels et des sessions de travail avec des responsables de mise en œuvre du projet et les experts afin de pouvoir examiner l'atteinte des résultats et de relever les difficultés, manques de coordination et dysfonctionnements éventuels des mécanismes de mise en œuvre. Ces rencontres permettront d'évaluer la performance du projet eu égard aux objectifs et résultats définis dans le document de projet.

3.2 Processus

En termes de processus, il convient de préciser

- Modalités de conduite de l'évaluation : un mécanisme de gestion de l'évaluation sera établi afin de garantir une haute qualité des processus et des produits d'évaluation, comme indiqué dans la politique et la guide d'évaluation d'ONU Femmes. Le rapport d'évaluation suivra le schéma standard établi dans le Guide d'évaluation du portefeuille de pays d'ONU Femmes et devrait

⁵ <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Pocket-tool-for-managing-evaluation-during-the-COVID-19-pandemic-en.pdf>

également suivre le Manuel éditorial des Nations Unies. Ainsi, la structure de gestion⁶ définit ci-dessous est adoptée :

- ✓ Le/la consultant-e international-e s'assurera de la coordination et la gestion quotidienne, et servira comme « Chef de l'équipe » dirigeant l'approche et la méthodologie, la collecte de données, l'analyse et la rédaction du rapport. En tant que chef-f-e d'équipe, il/elle a également la charge de superviser le travail des membres de l'équipe d'évaluation et d'assurer la qualité du travail.
 - ✓ Le/la consultant-e national-e soutiendra la collecte de données, l'analyse et la rédaction du rapport à travers principalement les rapports d'analyse des résultats. La personne est responsable des tâches d'analyse, de la systématisation des informations, et à la préparation des rapports et des présentations. Pour éviter tout conflit d'intérêt et de pression indu, la personne doit être indépendante, ce qui implique qu'elle ne doit pas avoir été directement responsable de la conception ou de la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à l'être dans un futur proche. Il/elle ne doit avoir aucun conflit d'intérêt et doit avoir la pleine liberté de mener leurs travaux d'évaluation de façon impartiale.
 - ✓ Le Groupe de gestion de l'évaluation soutiendra au niveau administratif et fournira la responsabilité. Il est composé du point focal d'évaluation désigné (M&E), de la chargée de programme et de la chargée de projet.
 - ✓ Le Groupe de référence de l'évaluation fournira l'appui technique, composé du personnel du programme d'ONU Femmes-Haïti, les partenaires nationaux du gouvernement, les partenaires de développement / donateurs, des représentants des équipes de pays, les partenaires de la société Haïtienne, et/ou les Organisations de la société civile. Il sera composé ultérieurement.
 - ✓ L'Examineur pair conduira la revue de qualité des produits et fournira des conseils méthodologiques, composé d'un membre du personnel d'IEAS.
- Responsabilité du/de la Consultant-e national-e – il sera définit par le/la consultant-e international-e en coordination avec le bureau de pays.
 - Rapportage : L'équipe rendra compte de son travail au bureau de pays et aux responsables de la mise en œuvre du projet. Un rapport analytique est attendu contenant les conclusions, les recommandations et les leçons apprises couvrant la portée de l'évaluation. Ce rapport d'évaluation devra se conformer aux exigences de la politique d'évaluation d'ONU Femmes. Le bureau de pays en coordination avec le Spécialiste régional de l'évaluation se réserve le droit de garantir la qualité des produits soumis par l'équipe d'évaluation externe et demandera des modifications jusqu'à ce que le produit soit conforme aux normes de qualité décrites la « Liste de contrôle de l'évaluation de la qualité du rapport d'évaluation » et aux critères GERAAS d'ONU Femmes. Disponible à : (<https://www.unwomen.org/en/about-us/accountability/evaluation/decentralized-evaluations>). À cet effet, une rencontre de validation dudit rapport sera organisée au bureau d'ONU Femmes-Haïti. La structure et le contenu du rapport doivent inclure les éléments suivants, avec un maximum de 50 pages sans annexes :

1-	Titre et pages de couverture
2-	Résumé exécutif (1 à 2 pages)
3-	Introduction (1 page)
4-	Programme / objet de la description de l'évaluation et le contexte (3 à 4 pages)
5-	Les objectifs et la portée de l'évaluation (1 page)
6-	Description de la méthodologie d'évaluation (6 pages)

⁶ Voir Annexe 5, page 26

7-	Analyse des Résultats : la pertinence, l'efficacité (normative, coordination, opérationnel), l'efficience, la durabilité le genre et les droits humains (20-25 pages)
8-	Analyse des opportunités pour fournir des orientations pour la programmation future (3-4 pages)
9-	Conclusions et recommandations (4-5 pages)
10-	Leçons et innovations (3-4 pages)
11-	Annexes : TDR ; documents consultés ; listes des institutions interviewées ou consultées et des sites visités (sans référence directe aux particuliers) ; les résultats analytiques et la documentation relative à la méthodologie comme matrice d'évaluation ; liste des conclusions et recommandations.

La version finale du rapport d'évaluation sera partagée avec le Groupe de référence de l'évaluation et le Groupe de gestion de l'évaluation pour l'examen de qualité.

IV ÉCHÉANCIER

Comme mentionné dans les propos d'introduction, le contrat s'échelonne sur une période de 3 mois, soit du 1^{er} octobre au 16 décembre 2022. Soit un total de 55 jour ouvrable. Cela inclue le temps de voyage dans des zones d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes de terrain, des interviews et la collecte des informations et de la rédaction du rapport. Le bureau d'étude ou le regroupement de consultant-e-s proposera une méthodologie dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par l'équipe du projet et les partenaires nationaux.

V PRODUITS ATTENDUS DE L'ÉVALUATION :

L'équipe d'évaluation est appelée à produire un rapport examinant l'atteinte des résultats les résultats et l'impact du projet et définissant, en termes concrets, les éléments d'une coopération future d'ONU Femmes-Haïti en matière de prise en compte du genre dans les prisons.

Il est attendu de l'équipe :

- Une note de cadrage déclinant la méthode d'évaluation de façon détaillée et les outils à utiliser c'est-à-dire la matrice d'évaluation, l'échantillonnage, le plan de travail et les outils pour la collecte de données.
- Une présentation des constats préliminaires à des fins de validation avec les parties prenantes.
- Une première ébauche du rapport d'évaluation contenant les analyses et les résultats de l'étude incluant les recommandations.
- Un rapport final d'évaluation prenant en compte les observations et commentaires du bureau de pays et des parties prenantes. Le rapport de l'évaluation se prononcera sur la performance de l'appui apporté par le projet, les leçons tirées, les recommandations, y compris quant à sa stratégie d'intervention en Haïti.

Tableau 2 : Activités, produits attendus et # de jours de travail

Activités	Produits	Jours de travail
1. Revue documentaire préparant la note de cadrage ou le rapport de démarrage renseignant sur « l'évaluabilité » du projet, incluant la matrice d'évaluation,	Note de cadrage / Rapport de démarrage	13 jours

l'échantillonnage, le chronogramme final, les outils de collecte des données, et briefing avec le bureau		
2. Collecte et analyse de données		20 jours
3. Présentation des constats préliminaires	Document de rapport intérimaire	10 jours
4. Élaboration du rapport intérimaire et atelier de restitution		
5. Préparation de la première ébauche du rapport d'évaluation	Brouillon du rapport	9 jours
Rapport final de l'évaluation et debrief	Document de rapport final et debrief	3 jours
	Total	55 jours

VI. PROFIL RECHERCHÉ :

L'équipe d'évaluation sera composée d'au moins trois membres dont un-e expert-e international-e appuyée par au moins un-e consultant-e national-e possédant une vaste expérience en évaluation et, de préférence, dans les domaines de la gouvernance, partenariats, système carcéral et mobilisation de ressources ainsi que la thématique du travail normatif lié à l'égalité des sexes.

1 . Chef-fe d'équipe	
Éducation :	Au moins un master en Sciences politiques, juridique, en Sciences de développement, de droits Humains et Genre ou autres disciplines connexes.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les thématiques Gouvernance, cadres juridiques, partenariats, système carcéral ou travaux intergouvernementaux liés à l'égalité des sexes. • Au moins 7 ans d'expérience en évaluation de programme et de projet. • Au moins 7 ans d'expériences en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'intégration d'une perspective sexospécifique, de cadres normatifs visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes aux niveaux régional et mondial ; • Au moins 5 actions relatives à l'approche de la programmation fondée sur les droits de l'Homme et les droits des femmes.
Langage :	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne maîtrise du Français et de l'Anglais.

2. Expert-e principal-e en travail normatif et évaluation de programmes	
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (Licence) en Sciences politiques, économiques et sociales ou autres disciplines connexes. Une spécialisation dans le domaine de l'évaluation du développement serait un atout.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 7 ans d'expérience pratique dans la conduite d'évaluations de programmes et de projets faisant appel à un large éventail d'approches et de méthodes notamment sexospécifiques et des droits de l'Homme et des méthodes mixtes. • Au moins 5 ans d'expériences en matière de gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement et de conduite d'évaluation liées au genre. • Expérience et connaissances en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'intégration d'une perspective sexospécifique, d'analyse sexospécifique et des mandats connexes au sein du système des Nations Unies.

Langage :	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du Français. • La connaissance de l'Anglais et du Créole est un atout.
-----------	--

3. Expert-e principal-e en genre et évaluation	
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un Master en Développement, en Sciences sociales ou autres disciplines connexes. Une spécialisation en évaluation axée sur le genre serait un atout.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 ans d'expérience avérée en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et de prévention contre la Violence Basée sur le Genre (VBG). • Au moins 5 ans d'expérience en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'intégration d'une perspective sexospécifique, d'analyse sexospécifique. • Connaissance des standards internationaux détenues dans le domaine carcéral et des processus d'assistance apportée par les Nations Unies avec une perspective genre serait un atout. • Expérience / connaissance du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales de défense des droits des femmes serait un atout.
Langage :	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du Français. • La connaissance de l'Anglais et du Créole est un atout.

VII. DOCUMENTS À SOUMETTRE :

Toutes les soumissions doivent se faire dans le système au plus tard le 21 novembre 2022 à 7:00 AM heure locale. Toutefois, les offres technique et financière doivent être déposées à la même date par courriel à : haiti.achat@unwomen.org. Toutes les propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions.

Le bureau d'étude ou le regroupement de consultant-e-s intéressés devra soumettre séparément son offre relative à la proposition Technique et la proposition Financière. Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées. Les deux offres (technique et financière) doivent être envoyées comme deux fichiers séparés. Toutefois, les offres financières devront être codées et seul(e)s les candidats-es dont les offres passeront l'étape technique seront contacté(e)s pour qu'ils-elles envoient le code pour ouvrir leurs offres financières. En cas de non-respect de ces instructions, ONU Femmes-Haïti ne pourra en aucun cas être tenu responsable si la proposition est ouverte prématurément.

1. Proposition Technique :

- Constitution légale organisationnelle prouvée du bureau d'étude et états financiers des 2 dernières années en cours.
- Une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité dûment exprimés.
- Les CV avec références détaillées des expériences des consultant-e-s en rapport avec les TdRs.
- Une présentation de la compréhension du mandat.

2. Proposition Financière

L'offre financière doit indiquer le coût global de la consultation, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes incluant les honoraires et tous les frais connexes (logistique des séances de formation, mobilisation des participant-e-s et prévoir leurs frais de déplacements, etc.)

VII. L'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS :

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points plus bas. À la demande de la commission de sélection, les bureaux d'études ou regroupements de consultants candidats devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires éventuellement nécessaires jugés utiles. Ces renseignements ne doivent en rien modifier l'offre de base.

Seules les propositions sélectionnées ayant obtenus un minimum de 70 points après analyse des propositions techniques seront considérées pour l'ouverture et l'évaluation financière. Les offres financières ne devront pas porter de signes indicatifs du/de la consultant-e.

Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission d'évaluation estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

ÉVALUATION DE LA SOUMISSION TECHNIQUE (70% DE LA NOTE GLOBALE)	Points max
<p>Critère 1 : Les membres de l'équipe sont titulaires d'un diplôme universitaire en Sciences sociales ou autres disciplines connexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master... 5 pts • Au moins un Master et une spécialisation 7 pts 	12
<p>Critère 2 : Avoir l'expérience professionnelle requise des membres de l'équipe dans les domaines définis plus haut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans dans les thématiques leadership, représentation et participation politique, cadres juridiques ou partenariats... 5 pts • Au moins 07 ans dans la conduite d'évaluations de programmes et de projets... 5 pts • Au moins 5 ans d'expérience avérée en matière de prévention contre la Violence Basée sur le Genre (VBG) 5 pts 	15
<p>Critère 3 : Avoir une bonne connaissance de l'approche de la programmation fondée sur les droits de l'Homme et les droits des femmes (chef-f-e d'équipe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 actions 2.5 pts • Plus que 05 actions..... 5 pts 	5
<p>Critère 4: Connaissance des processus d'assistance électorale apportée par les Nations Unies avec une perspective genre et une connaissance des ONGs de défense des droits des femmes serait un atout.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui..... 5 pts • Non..... 0 pts 	5
<p>Critère 5 : Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects importants du mandat ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? 20 pts • Le contenu des tâches à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TdRs ? 24 pts • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ? 10 pts 	54

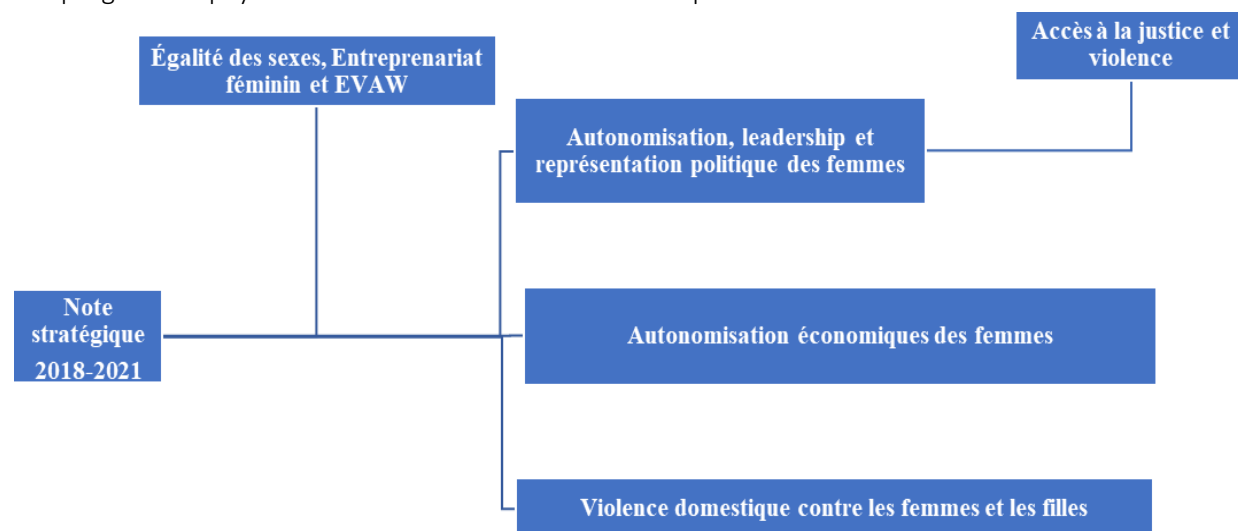
ANNEXE 1 : Description de l'agence de mise en œuvre

L'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ONU Femmes-Haïti est le porte-drapeau mondial des femmes et des filles. Elle a été créée en juillet 2010 pour défendre leur droit et accélérer les progrès vers la réalisation de l'égalité des sexes partout dans le monde.

Fondée sur la vision de l'égalité consacrée dans la Charte des Nations Unies, ONU Femmes-Haïti soutient les États membres à établir et à mettre en œuvre des normes mondiales pour réaliser l'égalité des sexes et coordonne la problématique hommes-femmes au sein du système des Nations Unies. D'où, l'articulation de son mandat autour de cinq domaines prioritaires tels que : (i) Leadership des femmes et participation politique ; (ii) Violence à l'égard des femmes et des filles ; (iii) Processus de paix et de sécurité ; (iv) Autonomisation économique des femmes ; (v) Processus de planification et de budgétisation à l'échelle nationale.

Ces derniers sont guidés par le biais d'une approche 3*3*4 à savoir un triple mandat (Normatif, Coordination et Opérations) mis en œuvre au moyen de trois programmes : Inégalité de risques entre les sexes (IRS), Leadership, autonomisation, responsabilité et participation (LARP) et Fonds pour la paix et l'aide humanitaire pour les femmes (FPAHF) couplés aux quatre principes (Localisation, Coordination, Évidence et Actions ciblées).

Présent dans 76 pays, son siège est basé à New-York avec 5 bureaux de liaison aux 6 bureaux régionaux incluant le bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes. Ce dernier, situé à Panama, charpente le Bureau multi-pays - Caraïbes (MCO - Caraïbes) qui couvre les Caraïbes anglophones et néerlandophones ainsi que près de 12 bureaux de pays dont celui d'Haïti. À l'instar des autres bureaux de pays, ONU Femmes-Haïti tire et adapte sa note stratégique du plan stratégique quadriennale à niveau globale à partir duquel son programme-pays 2018-2022 s'est articulé autour des priorités essentielles suivantes :



À travers ses interventions, le bureau de pays s'assure que des liens étroits s'établissent entre ses mandats normatifs et de coordination ainsi que ses composantes opérationnelles. D'où l'importance de capitaliser sur les données de programmation contribuant à alimenter les plaidoyers sectoriels, institutionnels et les réformes légales dans l'objectif d'adresser les barrières structurelles au renforcement de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

ANNEXE 2 : Fiche du projet : « Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire »

Titre du projet:	Amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire
Impact (Objectif général du projet)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aligner les conditions de détention et de réinsertion socio-économique des femmes et des mineures avec les standards internationaux de droits humains
Effets (objectifs spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ OS1 - Les conditions de détention et la gestion des prisons tiennent compte des besoins sexo-spécifiques des femmes et mineures détenues ▪ OS2 - L'accompagnement psychosocial et à la réinsertion socio-économique des détenues est renforcé
Produits :	<p>1.1 Les détenues des prisons ciblées bénéficient de conditions de détention sensibles au genre et en conformité avec les mesures identifiées dans la Directive Genre</p> <p>1.2 Les détenues des prisons ciblées ont un accès amélioré à l'hygiène et à la santé</p> <p>2.1 Les détenues des prisons ciblées sont accompagnées dans le maintien des liens familiaux et ont accès à des services d'appui psychosocial pérennes</p> <p>2.2 La DAP dispose d'un cadre d'appui à la réinsertion socio-économique</p>
Bénéficiaires directs et indirects:	<p>Directement,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des femmes et des filles mineures prévenues, et condamnées des prisons de Cabaret, de Les Cayes et du Cap-Haïtien respectivement dans les départements de l'Ouest, du Sud et du Nord. ▪ 150 surveillant--e-s de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) ▪ 12 assistant-e-s sociaux <p>Indirectement,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 350 enfants des détenues des trois prisons ciblées ▪ Les hommes détenus dans les prisons de Les Cayes et du Cap-Haïtien ▪ Les étudiant-e-s finissant-e-s en sociologie ou psychologie et intéressés à acquérir une expérience en milieu carcéral
Période d'implémentation:	Décembre 2019 – Juin 2022 ⁷
Bureau de pays:	ONU Femmes-Haïti (en charge de la supervision)
Objectif général de l'évaluation finale :	L'objectif de l'évaluation finale est d'évaluer la performance globale du projet en termes de pertinence, de l'efficacité (outputs) et d'efficience, dans la mesure du possible les résultats attendus (réels et potentiels) découlant de la stratégie, y compris leur durabilité.
Méthodologie:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête quantitative auprès d'un échantillon de bénéficiaires directs; ▪ Entretiens qualitatifs avec les partenaires d'implémentation clés;

⁷ 1^{ère} extension de projet.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen des documents (CDD, UNDSF, Note stratégique, Plans de travail, Rapports annuels du bureau, Rapports des études antérieures produits par le projet, Documents de projet, Rapports de projets antérieurs, etc ...), y compris d'autres données secondaires pertinentes.
Type d'évaluation:	Final – indépendante - formative
Unité technique:	Programme
Gestionnaire de l'évaluation:	Personne ressource en S&É
Période de réalisation (date de début et de fin de l'évaluation) :	Approximativement, du 01 octobre au 16 décembre 2022
Date de publication prévue du rapport de l'étude de référence :	Le rapport de l'évaluation finale sera publié à partir du 23 décembre 2022
Thématiques clés	Gouvernance, partenariats, système carcéral et mobilisation de ressources ainsi que Cadre normatif lié à l'égalité des sexes.
Alignement du projet à :	
La Note Stratégique (2018-2022)	<p>Le projet de UE-DAP répond aux résultats 2.1 et 1.2 respectivement de la note stratégique 2018-2022 et des PTA 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 en lien au renforcement des cadres normatifs et institutionnels ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à la justice afin de s'assurer que les besoins sexo-spécifiques des femmes soient effectivement reflétés dans les conditions de détention et, d'autre part, que les détenues bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'une préparation à la réinsertion socio-économique. Dans le cadre de ce résultat, diverses collaborations ont été développées dès 2019 avec les acteurs étatiques et juridiques, la société civile, les organisations de femmes et les communautés locales.</p> <p>Dans un premier temps, les interventions du bureau de pays ont permis de développer une collaboration efficace avec les différentes parties prenantes afin de s'assurer de la mise en œuvre de la Directive genre dans le système carcéral haïtien.</p>
L'UNDAF / Cadre de Développement Durable – CDD (2017-2021)	Effets 3 et 5 du CDD concernant l'égalité des sexes et protection ainsi que l'amélioration de l'État de droit et la décentralisation.
Le CCA	La dernière analyse de contexte-pays en cours a permis de relever une aggravation des disparités de genre avec la crise (politique et Covid-19) qui sévissait sur la période de mise en œuvre du projet dans les prisons. Bien que les femmes constituent une population carcérale plus réduite que les hommes et bénéficient de conditions de détention à première vue meilleures, celles-ci sont également négativement impactées par la DPP/A. En effet, 85% des femmes détenues à la Prison Civile pour les femmes de Cabaret n'ont pas été jugées. La détention au féminin partage de nombreux points communs avec la détention des hommes. Elle est également caractérisée et un impact

	différencié. Également, 44% des ménages en Haïti sont dirigées par des femmes (IHSI, 2012).
Les Objectifs de Développement Durables (ODDs)	ODD5 : Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.
Le plan national 2017 - 2027 de lutte contre les Violences envers les femmes.	Axe 2 en lien à l'amélioration des services à travers les résultats attendus qui sont en accord avec les priorités définies dans le plan national.

1. Objectifs du projet :

D'une durée initiale de deux ans, l'initiative d'ONU Femmes-Haïti visait à, d'une part, à s'assurer que les besoins sexo-spécifiques des femmes soient effectivement reflétés dans les conditions de détention et, d'autre part, que les détenues bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'une préparation à la réinsertion socio-économique.

2. Organisation du projet et logique de l'intervention :

La présente initiative a été mise en œuvre par ONU Femmes-Haïti avec la participation à titre de partenaire de deux entités gouvernementales dont la PNH à travers la DAP et l'UEH couplés des organisations non gouvernementales et de la société civile ainsi que des organisations de femmes et des communautés locales.

Les produits visés par cette intervention sont 1) l'amélioration des conditions de détention à travers l'accès aux soins, aux infrastructures sanitaires et la séparation physique des espaces de détention entre les femmes et les hommes ; 2) le renforcement des services d'appui psychosocial à travers l'accompagnement des assistant-e-s sociaux de la DAP ; et 3) l'élaboration d'un cadre de réinsertion socio-économique pour les détenues. Les groupes cibles pour les activités en lien avec le 1^{er} produit seront principalement les femmes détenues. Le 2^{ème} et le 3^{ème} produit ciblera l'ensemble de la population carcérale des trois prisons ainsi que les assistant-e-s sociaux, les enfants des détenu-e-s et ceux chargés de leur garde.

3. Ses principales activités et ses principaux résultats escomptés – page 12

Pour réaliser les changements structurels nécessaires à l'amélioration des conditions de détention des détenues des prisons de Cabaret, Les Cayes et Cap-Haïtien à travers la mise en œuvre de la Directive Genre de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, ce projet se proposait de travailler sur les 3 axes suivants:

1. Les conditions de détention et la gestion des prisons
2. L'accompagnement psychosocial et à la réinsertion socio-économique

Les effets directs escomptés à la fin de cette initiative sont :

- 1- Les conditions de détention et la gestion des prisons tiennent compte des besoins sexo-spécifiques des femmes et mineures détenues
- 2- L'accompagnement psychosocial et à la réinsertion socio-économique des détenues est renforcé

Pour parvenir à l'atteinte de ces effets, le projet entend réaliser les 4 premiers niveaux de résultats (Immediate Outcomes) incluant les principales activités correspondantes tels que:

Produits 1.1 :	Les détenues des prisons ciblées bénéficient de conditions de détention sensibles au genre et en conformité avec les mesures identifiées dans la
----------------	--

	Directive Genre
Principales activités :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en conformité des conditions de détention avec les règles de Bangkok et la Directive Genre 	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La matérialisation de la séparation entre les femmes et les hommes pour respecter l'intimité des femmes en leur donnant accès à des espaces où elles pourront mener leurs activités conformément à l'emploi du temps sans être obligés de rester dans leurs cellules pendant les heures de promenades des hommes. ✓ L'amélioration des infrastructures sanitaires à travers leur remise en état et leur redimensionnement au besoin (construction de douches ou toilettes additionnelles) ✓ La formation du personnel de la DAP aux règles de Bangkok pour garantir une compréhension commune des standards et règles dans le traitement des déten-u-e-s, y compris, des mesures sexo-spécifiques, et encourager ainsi leur application ✓ L'aménagement d'espaces d'accueil pour les enfants en visite et femmes enceintes et allaitantes afin d'atténuer les contraintes liées à l'emprisonnement sur l'enfant, diminuer le sentiment d'isolement et maintenir les liens affectifs entre mère/père et enfants ✓ La conduite de revues périodiques (sur une base biannuelle) pour suivre l'opérationnalisation du plan d'action de la directive genre dans les trois prisons ciblées. Ces revues périodiques seront conduites par le Comité technique d'évaluation de la directive genre composé actuellement du personnel de la DAP (notamment des membres de la cellule Genre, du sous-directeur médical et du sous-directeur logistique) et des Nations Unies (membres de l'Unité Corrections et d'ONU Femmes-Haïti) 	
Produits 1.2 :	Les détenues des prisons ciblées ont un accès amélioré à l'hygiène et à la santé
Principales activités :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'hygiène et à la santé 	
Sous activités:	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'application des principales dispositions de la feuille de route médicale, notamment la systématisation de la visite d'entrée pour les détenues et mineures et la constitution d'un dossier médical individualisé ✓ La mise en place d'un protocole facilitant le système de référencement et de prise en charge entre la DAP et les trois Directions sanitaires départementales pour les urgences ou complications médicales, offrant ainsi aux détenus un meilleur accès à la santé par une détection précoce des maladies et une intervention adaptée à leur cas. ✓ L'amélioration de l'accès à des produits d'hygiène pour les détenu-e-s à travers la création d'unités de production de savon dans les trois prisons et des échanges sur des protections hygiéniques plus durables et moins coûteuses, des distributions et un appui à leur fabrication. ✓ La formation des surveillant-e-s volontaires au sein des trois prisons à la fabrication de savons pour faciliter l'encadrement des unités de production. 	
Produits 2.1 :	2.1 Les détenues des prisons ciblées sont accompagnées dans le maintien des liens familiaux et ont accès à des services d'appui psychosocial pérennes
Principales activités :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'amélioration de l'offre en matière d'appui psychosocial 	
Sous activités:	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La revue des outils de suivi de la situation psychosociale des détenu-e-s et harmonisation dans les trois prisons ✓ La systématisation des évaluations psychosociales à l'entrée et périodiques pour chaque 	

détenu-e ✓ La formation et l'accompagnement des assistant-e-s sociaux déjà sous contrat avec la DAP ainsi que des étudiant-e-s stagiaires et/ou apprentis aux méthodologies de thérapie de groupe, gestions des conflits, animation de sessions sur les responsabilités parentales et la préparation de rencontres mères/pères-enfants avec les détenu-e-s ✓ La sensibilisation des surveillant-e-s à la détection des symptômes de détresse émotionnelle.	
Produits 2.2 :	2.2 La DAP dispose d'un cadre d'appui à la réinsertion socio-économique
Principales activités :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'appui à la réinsertion et la lutte contre la stigmatisation des anciens détenu-e-s. 	
Sous activités :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le recensement des formations professionnelles existantes à l'échelle nationale, l'appui à l'évaluation des Curricula et de partenariats avec le secteur privé. ✓ L'organisation d'une campagne menée par la DAP de lutte contre la stigmatisation des anciens détenu-e-s. Cette campagne grand public aura recours à des techniques de plaidoyer dynamique parmi lesquelles pourront être organisés des débats/spots radio publiques, affiches, fresques murales, théâtre forum, musique en association avec des artistes haïtiens. 	

4. Son budget total et plan de financement

Ce projet est budgétisé à hauteur de 444,444.62 Euros avec un financement de 400,000.00 Euros de l'Union Européenne à travers l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) dans le cadre du programme d'appui pays HAÏTI 2018/2019 et une contribution de 44,444.62 Euros du bureau d'ONU Femmes-Haïti.

ANNEXE 3 : Liste d'indicateurs extrait du Cadre de résultats du projet

Objectifs	Indicateurs
Impact (Objectif général du projet)	<ul style="list-style-type: none"> ○ % de détenus des 3 prisons ciblées qui expriment une amélioration de leurs conditions de détention au niveau de l'accès à des services d'appui psychosocial, l'hygiène et à la santé
Effets (objectifs spécifiques)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % des recommandations du comité d'évaluation sur l'opérationnalisation de la Directive genre mise en place dans les 3 prisons ciblées ▪ % des détenues qui déclarent avoir un accès régulier et gratuit à des produits d'hygiène ▪ % des détenues qui bénéficient d'un appui psychosocial au sein de la prison ▪ % de détenues condamnées ciblées qui expriment une diminution du sentiment d'isolement ▪ Nombre de modules de formations professionnelles certifiés par l'INFP ou une autorité haïtienne compétente
Output	<ul style="list-style-type: none"> • % du personnel de la DAP démontrant une compréhension améliorée des principes et règles en matière des conditions de détention et de traitement des détenu-e-s (Règles de Bangkok, directive Centre) • # de prisons ciblées disposant d'un espace aménagé pour accueillir les femmes enceintes et allaitantes • Nombre de protocoles d'accord établis entre la DAP et les directions sanitaires des 3 départements pour faciliter le référencement et la prise en charge des détenu-e-s souffrant • % des détenu-e-s nouvellement admises pour lesquelles une visite médicale d'entrée est réalisée • Nombre d'initiatives entreprises pour pérenniser l'accès à des produits d'hygiène dans les prisons ciblées • Un espace est disponible et aménagé dans chaque prison pour accueillir les visites familiales de contact • % des détenues nouvellement admises pour lesquelles une évaluation psycho-sociale est réalisée à l'entrée • % des assistants sociaux de la DAP formés aux méthodologies de thérapie collective, gestion des conflits et entretien individuel • Nombre d'évènements organisés chaque année pour faciliter les rencontres familiales de contact au niveau de chaque prison ciblée • # de prisons ciblées disposant d'un accord avec les bureaux départements des affaires sociales pour le suivi conjoint des situations sociales délicates en conformité avec les standards de gestion de cas (consentement, confidentialité etc.) • Un recensement des modules de formations professionnelles réalisées dans les prisons pour femmes est disponible • Un protocole d'accord entre la DAP et l'INFP ou une autre autorité compétente en matière de formation professionnelle reconnue par l'État haïtien dans les prisons est conclu • Un protocole d'accord entre la DAP et le Ministère de la Santé (MSPP) permettant un suivi sanitaire régulier des détenu-e-s et le référencement de cas est conclu • % de curricula de formation professionnelle des détenu-e-s en cours dans les prisons évalués par l'INFP ou une autre autorité compétente reconnue par l'État haïtien • Nombre d'activités de plaidoyer grand public mises en place dans le cadre de la campagne de lutte contre la stigmatisation des ancienn-e-s détenu-e-s • % des personnes ciblées dans les activités de dialogue social déclarant avoir une meilleure compréhension de l'impact de la stigmatisation

ANNEXE 4 : Critères et question d'évaluation clés

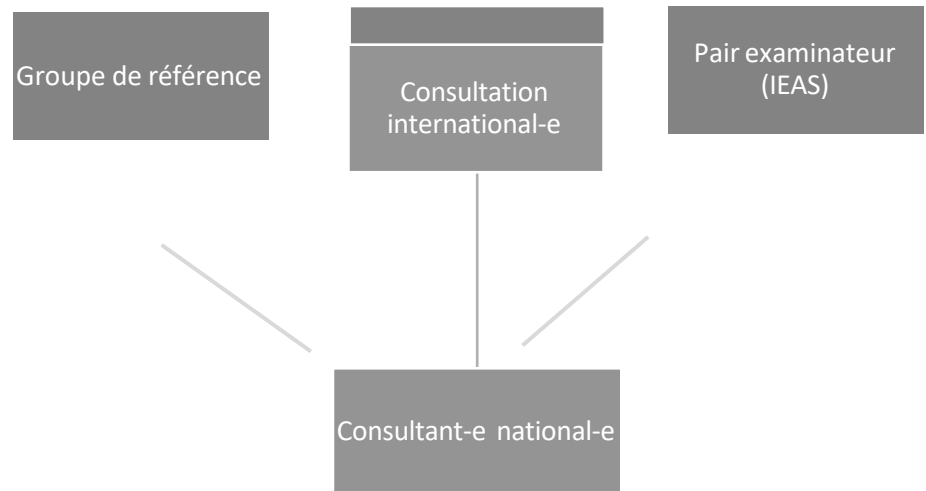
L'évaluation portera sur les critères de la pertinence de la stratégie, l'efficacité, l'efficience, l'inclusivité : Égalité et non-discrimination et la durabilité. Elle analysera les approches et les résultats issus de la mise en œuvre. Toutefois, cette évaluation se réfère aux résultats d'ONU Femmes-Haïti et non à ceux de ses homologues.

Pièce jointe 1.1: Tableau des critères et des questions d'évaluations

Critères	Description/Opérationnalisation
Pertinence	Fait référence au degré de compatibilité qu'une initiative de développement et ses produits et effets escomptés entretiennent avec les politiques nationales et locales et avec les priorités et les besoins des bénéficiaires visés. Elle tient compte par ailleurs du degré de réactivité de l'initiative face aux priorités de développement humain et de plan institutionnel, en matière de redevabilité des populations et des questions d'égalité des sexes. Elle vérifie également le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par les chargés de la planification de l'initiative et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés. Enfin, elle englobe le concept de capacité de réaction, c'est-à-dire le degré de réactivité face aux changements et émergence des priorités et besoins de développement.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet était-elle appropriée ou compatible avec : <ul style="list-style-type: none"> i) Les priorités nationales de développement ? ii) Les produits et les effets du CPD, les objectifs de la note stratégique 2018-2021 et aux ODDs pour répondre aux besoins prioritaires de la population cible ? - Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement de l'effet concerné du programme de pays ?
Efficacité	Est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou des effets.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? - Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ? - Quels résultats n'ont pas été atteints dans leur intégralité et pourquoi ? - Quels sont les principaux facteurs entravant l'atteinte des résultats prévus ? - Quels résultats inattendus (positifs et négatifs) ont été atteints ? - Dans quelle mesure le programme a-t-il impliqué les acteurs et plus particulièrement le Gouvernement, les Autorités locales, la Société civile, les Organisations féminines et féministes dans la planification et la mise en œuvre du projet ? - Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet liées au triple mandat d'ONU Femmes-Haïti (normatif, opérationnel et de coordination) ont-ils été correctement réalisés ? - Dans quelle mesure le projet contribuent-ils efficacement à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ?
Efficience	Mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficace lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités. L'efficience est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces des ressources.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources ont-elles été stratégiquement (support technique, humain, financier, etc) allouées afin d'atteindre les résultats escomptés ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Comment la structure organisationnelle, l'allocation des ressources financières et humaines, les systèmes et processus internes d'ONU Femmes-Haïti ont-ils facilité ou entravé la mise en œuvre efficace du projet?
Inclusivité:	L'égalité et la non-discrimination sont des principes fondamentaux du droit international des droits de l'homme. Chacun, sans distinction aucune, peut se prévaloir de tous les droits, y compris et non- celui de l'égalité devant la loi et celui de la protection contre toute discrimination fondée sur diverses raisons, dont l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles nouvelles approches sont nécessaires pour répondre efficacement aux besoins de groupes particuliers où ONU Femmes-Haïti peut faire la différence? - Dans quelle mesure le projet envisage-t-il l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (sur la base des normes internationales relatives aux droits humains) et les ODDs? - Dans quelle mesure le projet prend-il en compte les causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après l'aide au de développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin. Évaluer la durabilité implique une appréciation du niveau auquel les pertinentes conditions sociales, économiques, politiques et autres sont réunies et, toujours sur la base de cette appréciation, d'effectuer des projections sur la capacité nationale à maintenir, diriger et garantir les résultats du développement dans le futur.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les mesures qui ont été prises pour assurer la durabilité du projet ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à renforcer les capacités des institutions et des partenaires ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés et dans quelles mesures ces résultats sont durables ?

ANNEXE 5 : Structure de gestion



Le bureau de pays devrait soutenir l'équipe d'évaluation lors de la collecte de données de la manière suivante afin de maximiser la participation des parties prenantes et assurer une évaluation sensible au genre :

1. Consulter les partenaires en ce qui concerne l'évaluation et le calendrier proposé pour la collecte des données
2. Organiser une séance de compte-rendu peu avant la fin de la collecte des données en vue de présenter les résultats préliminaires ou les lacunes dans l'information au gestionnaire de l'évaluation, au Group de gestion et au Groupe de référence
3. Vérifier que les parties prenantes identifiées à travers l'analyse des parties prenantes sont incluses, en particulier les plus vulnérables ou difficiles à atteindre, et apporter un soutien logistique nécessaire en contactant les parties prenantes et en organisant le transport
4. Veiller à ce que l'égalité des sexes et de la perspective des droits humains soient prises en compte tout au long de l'évaluation, et que l'évaluateur respecte les principes éthiques énoncés ci-dessous

ANNEXE 6 : Liste de documents interne à consulter

1- UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at:
<http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

2- UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form:

<https://gate.unwomen.org/resources/docs/SiteDocuments/UNWomen%20-%20CodeofConductforEvaluationForm-Consultants.pdf>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system <http://www.uneval.org/document/detail/100>

3- UNEG Norms and Standards for evaluation

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22>

4- UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website:

<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

<https://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook/country-portfolioevaluation-guidance>

5- Resources for data on gender equality and human rights

- UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>
- UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>
- UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index:
<http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- World Bank – Gender Equality Data and Statistics:
<http://datatopics.worldbank.org/gender/>
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index:
<http://genderindex.org/>
- World Economic Forum – Global Gender Gap Report:
<http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>
- A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women’s human rights can be found at:
http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm

ANNEX 2

QUOTATION SUBMISSION FORMS

STATEMENT OF CONFIRMATION

[The supplier shall fill in this form with no alterations or substitutions to its format and content]

To: *[insert UN Women]* Date: *[insert date of Quotation Submission]* Address, City, Country]

We, the undersigned, declare that:

- (a) We (representatives of this company, inclusive of any associated legal representatives) have examined the minimum requirements, terms and clauses and have no reservations to the RFQ including all annexes;
- (b) We agree to abide by this RFQ and in accordance with the UN Women General Conditions of Contract (Annex 4) and will not request any changes to the existing terms, conditions and clauses;
- (c) We offer to supply in conformity with the RFQ, the following **[Title of Services]** and undertake, if our offer is accepted, to commence and complete delivery of all services specified in the contract within the time frame stipulated.
- (d) We offer to execute the services for the sum as may be ascertained in accordance with the quotation submitted and with the instructions under the Quotation Instruction Sheet;
- (e) Our offer shall be valid for a period of [] days from the date fixed for opening the RFQ, and it shall remain binding upon us and may be accepted at any time before the expiration of that period;
- (f) We understand that UN Women is not bound to accept the lowest evaluated quotation or any other quotation that you may receive.

SIGNATURE AND CONFIRMATION OF THE RFQ

PROVIDED THAT A CONTRACT IS ISSUED BY UN WOMEN **WITHIN THE QUOTATION VALIDITY PERIOD STATED ABOVE**, THE UNDERSIGNED HEREBY COMMITS, SUBJECT TO THE TERMS OF SUCH CONTRACT DOCUMENT, TO EXECUTE THE SERVICE(S) REQUESTED AT THE PRICES OFFERED AND TO DELIVER SAME TO THE DESIGNATED POINT(S) WITHIN THE DELIVERY TIME STATED ABOVE. THE UNDERSIGNED HEREBY SIGNS IN CONFIRMATION THAT THEY HAVE REVIEWED THE RFQ AND AGREE TO ITS GENERAL CONDITIONS OF CONTRACT AND THE CONTRACT MODEL.

<p><i>Exact name and address of company</i></p> <p>COMPANY NAME: _____</p> <p>ADDRESS: _____</p> <p>_____</p> <p>PHONE NO.: _____</p> <p>E-MAIL ADDRESS: _____</p>	<p>AUTHORIZED SIGNATURE: _____</p> <p>DATE: _____</p> <p>NAME: (TYPE OR PRINT) _____</p> <p>FUNCTIONAL TITLE OF AUTHORIZED SIGNATORY: _____</p>
--	---

This quotation submission form MUST be duly completed and returned with the QUOTATION, along with confirmation that the products/services are in accordance with Terms of Reference and requirements of UN Women. The quotation "MUST" be submitted in the vendor's business letterhead stationery. Failure to do so may result in disqualification of your QUOTATION.

Quotation Format

TABLE 1: Item Description and Price

UNIT PRICES (Indicate the Price & Currency of Quotation):					
ITEM	DESCRIPTION	QTY.	UNIT OF MEASURE	CURRENCY (please specify):	
				UNIT PRICE & indicate whether DAP, FCA, CIP, CPT, and/or other (please specify)	TOTAL PRICE, (inclusive of shipping)
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					

TOTAL PRICES (Indicate the Price & Currency of Quotation)	
TOTAL DAP, FCA, CIP, CPT, other <i>[please specify]</i> PRICE:	
FREIGHT /INSURANCE/HANDLING COSTS:	
TOTAL COST:	

TABLE 2: Compliance Requirements

Compliance Requirements :	Your Responses		
	<i>Yes, we will comply</i>	<i>No, we cannot comply</i>	<i>Provide reasons for noncompliance</i>
Payment terms 30 days upon receipt of invoice			
Delivery Lead Time: <i>[minimum delivery lead time]</i>			
Estimated weight/volume/dimension of the Consignment: <i>[minimum measurements]</i>			
Country/ies Of Origin ¹ :			
Validity Period of Quotation: <i>[minimum validity period required]</i>			
Warranty and After-Sales Requirements			
a) Training on operations and maintenance			
b) Minimum one (1) year warranty on both parts and labor			
c) Service unit to be provided when the purchased unit is under repair			
d) Brand new replacement if purchased unit is beyond repair			
e) Other requirements <i>[pls. specify]</i>			

¹ If the country of origin requires Export License for the goods being procured, or other relevant documents that the country of destination may require, the supplier must submit them to UN Women if awarded the PO/contract.

All other information that we have not provided automatically implies our full compliance with the requirements, terms and conditions of the RFQ.

[If applicable:]

UN Women will not be charged for any samples as separate line items and expects the vendor to be able to provide at least 1 sample per request for any changes requested within scope. UN Women expects any provision of samples to be part of the vendor's business cost and inclusive of the pricing offered above. If samples are to be returned, please provide a self-addressed and stamped envelope.

ANNEX 3

UN WOMEN GENERAL CONDITIONS OF CONTRACT

The GCs can be accessed by supplier from UN W website (<http://www.unwomen.org/en/aboutus/procurement>) or directly by clicking on the below link:

[Select applicable link and delete the others]

<http://www.unwomen.org/~media/commoncontent/procurement/unwomen-generalconditionsofcontractservices-en.pdf> or

<http://www.unwomen.org/~media/commoncontent/procurement/unwomen-generalconditionsofcontractmixedgoodsservices-en.pdf> or

<http://www.unwomen.org/~media/commoncontent/procurement/unwomen-generalconditionsofcontractgoods-en.pdf>

ANNEX 4

VOLUNTARY AGREEMENT TO PROMOTE GENDER EQUALITY

Voluntary Agreement to Promote Gender Equality and Women's Empowerment

Between _____ (Name of the Contractor)

And The United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women

The United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women, a composite entity of the United Nations established by the United Nations General Assembly by its resolution 64/289 of 2 July 2010 (hereinafter referred to as "UN Women") strongly encourages (_____) (hereinafter referred to as the "Contractor") to partake in achieving the following objectives:

- Acknowledge values & principles of [gender equality \(http://www.unwomen.org/en/about-us/guidingdocuments\)](http://www.unwomen.org/en/about-us/guidingdocuments) and [women's empowerment \(http://weprinciples.org/Site/PrincipleOverview/\)](http://weprinciples.org/Site/PrincipleOverview/);
- Provide information and statistical data (that relates to policies and initiatives that promote gender equality and women empowerment), upon request;
- Participate in dialogue with UN Women to promote gender equality and women's empowerment in their location, industry and organization;
- Establish high-level corporate leadership for gender equality;
- Treat women and men fairly at work and respect and support human rights and nondiscrimination, including through equal pay policies;
- Ensure health, safety and wellbeing of all women and men workers;
- Promote education, training and professional development for women;
- Hold gender-specific trainings or courses for staff;
- Implement enterprise development, supply chain and marketing practices that empower women;
- Promote equality through community initiatives and advocacy;
- Measure and publicly report on progress to achieve gender equality.

On behalf of the Contractor: _____

Name, Title: _____

Address: _____

Signature: _____

Date: ____/____/____

DD

MM

YYYY

ANNEX 5

MODEL FORM OF CONTRACT

[Do not provide contractors with the links below as they will not be authorized access. Select one applicable option, then copy and paste the contract model here.]

- [De minimis contract \(5,000-50,000\) for the provision of services_ Headquarters](#)
- [De minimis contract \(5,000-50,000\) for the provision of services_ Regional or Country Office](#)
- [Model Institutional Service Contract - Over 50,000 Value or complex](#)
- [Model Professional Service Contract - Over 100,000 Value or complex](#)
- [UN Women Long Term Agreement \(LTA\)](#)
- [Model Contract for Goods / Purchase Order](#)

ANNEX 6

ELIGIBILITY CRITERIA

The standard eligibility criteria for suppliers wishing to engage in a contract are laid out below. Further information on doing business with UN Women/ how to become UN Women vendor can be found on [UN Women's website](#).

Legal Capacity: Bidders may be a private, public or government-owned legal entity or any association with legal capacity to enter into a binding Contract with the United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women).

Conflict of Interest: Bidders must disclose any actual or potential conflict of interest and they shall be deemed ineligible for this procurement process unless such conflict of interest is resolved in a manner acceptable to UN Women. Conflict of interest is present when:

- a. A Bidder has a close business or family relationship with a UN Women personnel who: (i) are directly or indirectly involved in the preparation of the bidding documents or specifications of the contract, and/or the bid evaluation process of such contract; or (ii) would be involved in the implementation or supervision of such contract;
- b. A Bidder is associated, or has been associated in the past, directly or indirectly, with a firm or any of its affiliates which have been engaged by UN Women to provide consulting services for the preparation of the design, specifications, Terms of Reference, and other documents to be used for the procurement of the goods, services or works required in the present procurement process;
- c. A Bidder has an interest in other bidders, including when they have common ownership and/or management. Bidders shall not submit more than one bid, except for alternative offers, if permitted. This will result in the disqualification of all bids in which the Bidder is involved. This includes situations where a firm is the Bidder in one bid and a sub-contractor on another; however, this does not limit the inclusion of a firm as a sub-contractor in more than one bid.

Failure to disclose any actual or potential conflict of interest may lead to the Bidder being sanctioned further by UN Women.

Ineligibility Lists: A Bidder shall not be eligible to submit an offer if and when at the time of submission, the Bidder:

- d. is included in the Ineligibility List, hosted by [UNGM](#), that aggregates information disclosed by Agencies, Funds or Programs of the UN System;
- e. is included in the [Consolidated United Nations Security Council Sanctions List](#), including the [UN Security Council Resolution 1267/1989 list](#);
- f. is included in any other Ineligibility List from a UN Women partner and if so listed in the RFQ Instructions.
- g. is currently suspended from doing business with UN Women and removed from its vendor database(s).

Code of Conduct: All Bidders are expected to embrace the principles of the [United Nations Supplier Code of Conduct](#), reflecting the core values of the Charter of the United Nations. UN Women also expects all its suppliers to adhere to the principles of the [United Nations Global Compact and recommends signing up to the Womes Empowerment Principles](#).